

RENCONTRE DES FAMILLES



Maison de Retraite « Charles-Marguerite »

2, rue de Nantes – 85190 AIZENAY

Tél : 02.51.94.60.79 Fax : 02.28.97.56.61

Adresse E-mail : accueil@leruleau.fr

LE 27 JANVIER 2024

Maison de retraite Charles Marguerite - Rencontre des familles 27 janvier 2024

SOMMAIRE

- I. Accueil des Résidents et des Familles par Anne Montassier, Directrice, et intervention de Philippe GALLOT, Président du Conseil d'Administration**
- II. Bilan des actions conduites en 2023 - Faits marquants**
- III. Projets de l'année à venir- Frais de séjour 2024**
- IV. Temps d'échanges avec les familles- Diaporama des temps forts de l'année- Conclusion**

II- Bilans des actions conduites en 2023

a) Fin des travaux officialisée par une inauguration le 31 Mai

Initié par les membres du Conseil d'administration en 2016 dans le cadre de l'écriture du projet associatif et du projet d'établissement, la construction de la résidence autonomie a débuté en mai 2019 avec les premiers coups de pelle sur l'ancien parking du personnel. De même, les premiers travaux de rénovation à l'EHPAD ont commencé avec la construction d'une nouvelle lingerie, d'une salle de pause et salle de réunion. La pandémie COVID est venue s'inviter en mars 2020 mettant un sérieux coup de freins à l'avancée des travaux. Pour autant, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons enfin disposé de nos locaux définitifs pour l'EHPAD le 4 avril 2023 (après le passage de la commission de sécurité). Agréablement agencés, et avec la mise en place d'une signalétique adaptée, ces travaux ont redonné une nouvelle jeunesse réussie à notre maison.

C'est ainsi, que le 31 mai, ont été inauguré la fin des travaux de l'EHPAD, le jardin thérapeutique et la résidence autonomie, ouverte depuis le 15 avril 2021.



Un livre souvenir est à disposition de tous dans la bibliothèque située à la place du village et dans celle de la résidence autonomie.

b) L'accès de nouveau à la chapelle et au reposoir

Fermé pendant les travaux, les résidents et leurs proches ont de nouveau accès à la chapelle et au reposoir. Des travaux d'éclairage et de sonorisation vont être réalisés en début d'année 2024. Mais d'ores et déjà, tous les résidents apprécient de pouvoir se rendre dans ce lieu de culte. Le reposoir est mis à disposition gracieusement pour les personnes qui le souhaitent et permet aux résidents de pouvoir se déplacer plus aisément pour effectuer un dernier Au revoir.



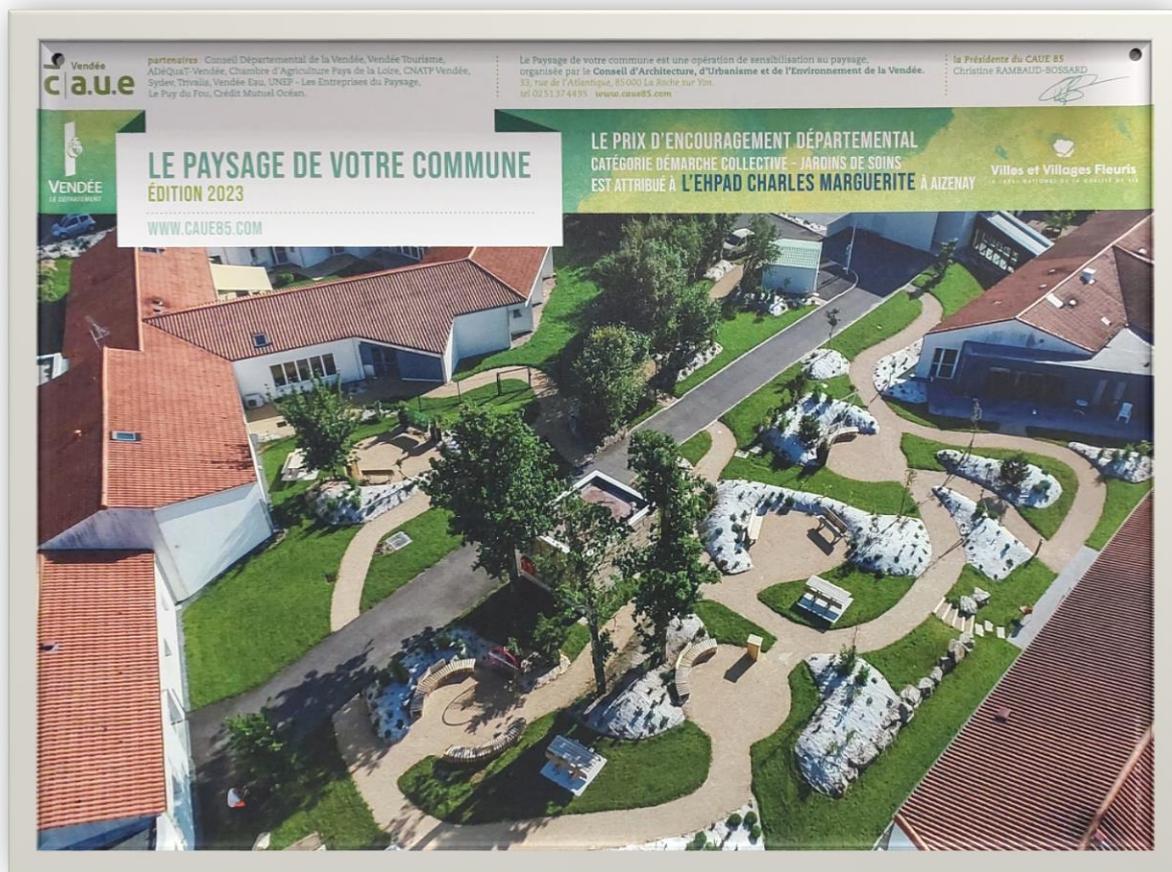
LA CHAPELLE



LE REPOSOIR

c) Un Jardin thérapeutique apprécié et primé par la CAUE de Vendée

A l'origine de cette création, il y avait le souhait émis par les résidents dans le cadre d'une enquête de satisfaction de disposer de plus d'espaces verts et de bancs de repos. Grâce l'appui de Mathilde Gendronneau, architecte paysager et à des financements obtenus de l'ARS, le jardin thérapeutique a été pensé de manière harmonieuse et adapté au besoin de chacun. Il vient d'obtenir en novembre le prix d'encouragement de la CAUE (Conseil D'architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Vendée) dans la catégorie « démarche collective-jardins de soins ». Il est accessible à tous, résidents, familles, salariés et bénévoles.



d) Un PASA (enfin) labellisé

L'établissement d'Aizenay souhaite proposer différents modes d'accompagnements gradués en fonction de l'état de santé du résident. Ce point a de nouveau été réaffirmé dans le projet associatif et le projet d'établissement 2022-2026. Disposant d'un accueil de jour labellisé, d'une unité Alzheimer sécurisée, d'un hébergement temporaire et permanent, il ne manquait que **l'unité PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés)**. Destiné aux résidents de l'EHPAD et répondant au cahier des charges, défini par l'ARS, il permet d'accueillir à la journée des résidents hébergés dans les hameaux et souffrant de troubles de la désorientation ou de maladies apparentées.

Cette labellisation propose de disposer de moyens supplémentaires pérennes alloués par l'ARS, destinés au recrutement d'aides-soignants supplémentaires affectés au PASA.

Le PASA sera en fonctionnement au plus tard le 1^{er} avril 2024.



Les familles des résidents concernés par le PASA seront contactées afin de présenter les bénéfices de cette prestation.

e) L'élection de Miss Mamie du Ruleau

Le 14 juin, sous la houlette de notre équipe d'animation et en partenariat avec le comité de miss Vendée 2023, se tenait la première élection de Miss Mamie du Ruleau, Au total, c'est 26 candidates qui ont acceptées de jouer le jeu de se maquiller, de défiler dans leurs plus beaux habits pour décrocher la couronne.

Maquillées et coiffées grâce à l'intervention d'une socio esthéticienne, nos participantes ont eu plaisir à défiler, de se prêter eu jeu de ce concours de beauté, soulignant ainsi que la beauté n'a pas d'âge.



MISS MARIE MARGUERITE BODIN ENTOUREE DE MISS VENDEE ET DE SA PREMIERE DAUPHINE

f) Une première réussite : un séjour de vacances avec les résidents

Pour la première fois dans l'établissement, un séjour de vacances au bord de la mer a été proposé à des résidents pour une période de 3 jours. Accompagnés de salariés et de bénévoles, les vacanciers ont visité le musée de l'automobile de Talmont St Hilaire, découvert l'art de souffler le verre, pris un grand bol d'air frais au bord de mer et se sont restaurés dans une crêperie. Durant ces quelques jours, il n'y avait plus de soignants, ni de soignés, mais des personnes qui se retrouvent et partagent une aventure humaine exceptionnelle, changeant le regard que l'on porte à l'autre.

Un livre photo retraçant cette aventure est à disposition de tous dans la bibliothèque de la place du village.



g) De nouvelles animations obtenues grâce à la conférence des financeurs proposant ainsi une offre d'animations diversifiées et adaptées

Grâce au dynamisme de l'équipe d'animation, épaulée par la présence des 50 bénévoles, les résidents ont bénéficié de temps forts tout au long de l'année 2023. En particulier le traditionnel carnaval du mois de mars, suivi du repas des familles sur le thème du cabaret, qui a séduit les nombreux convives. Sans oublier les manifestations citées préalablement, l'année s'est terminée par notre traditionnelle Fête de Noël le 19 décembre.

Initié en 2022, des ateliers financés par la conférence des financeurs ont été repris pour l'année 2023 et complétés par l'obtention de nouvelles animations dans le cadre de la conférence des financeurs. Il s'agit de l'auto massage, l'art thérapie, l'atelier chants, la médiation animale, la rigologie, la sophrologie, l'atelier jardinage, l'atelier coiffure, l'atelier socio-esthétique et l'atelier de réalité virtuelle (3 séances).

L'art Thérapie



Atelier Jardinage



Médiation animale



L'auto Massage



h) Accompagner les équipes : un défi à relever

Comme tous les établissements du médico-social, la maison de retraite est également marquée par les mouvements de salariés (arrivées, départs et des absences liées à de projets de grossesse). Cette situation, nous contraint à une perte de repère dans l'accompagnement des résidents, sollicitant de manière plus conséquente nos salariés. Nous avons également recours à l'intérim afin de pallier aux absences. Cette solution temporaire, vient impacter les dépenses budgétaires de la masse salariale. Outre la marge concédée aux agences d'intérim, nous devons nous acquitter de la TVA à hauteur de 20%.

Le recours à la formation diplômante et à l'apprentissage, une piste intéressante.



Sur l'année 2022/2023, nous avons eu 3 apprenties en formation diplômante AS. A l'issue de leur examen réussi, 2 d'entre elles ont acceptées de signer un CDI au sein de l'EHPAD. Pour la rentrée 2023, nous avons de nouveau relancer l'expérience avec 4 nouveaux apprentis ainsi que 2 salariés

Agent de soin, qui suivent une formation diplômante (Aide-Soignant et Accompagnant Educatif et Social).

Le coût de ces formations n'impacte pas le fonctionnement de l'établissement, le budget étant pris en charge par l'ARS et par les OPCO.

En complément, nous continuons une montée en compétence de nos salariés avec des formations proposées comme les formations AFGSU1 et AFGSU2 (formation premiers secours) et la formation selon la validation Naomi Feil permettant un meilleur accompagnement auprès des résidents désorientés.

i) Une évaluation externe obligatoire, réalisée en juin

Chaque établissement ou service social ou médico-social (ESSMS) doit faire l'objet d'une évaluation tous les 5 ans par un organisme figurant sur la liste des organismes autorisés à réaliser des évaluations en ESSMS publié sur le site de la Haute Autorité de santé (HAS). Cette évaluation a pour objectif d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies. Le dispositif d'évaluation construit par l' HAS, s'appuie sur un référentiel national commun à tous les ESSMS et centré sur la personne accompagnée. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation. Les méthodes d'évaluation se traduisent notamment par des entretiens avec les personnes accompagnées, les membres du conseil de la vie sociale, les professionnels et la gouvernance. Au terme de la réalisation de la visite, une cotation est obtenue, des axes forts et de progrès sont identifiés permettant à la structure d'alimenter son plan d'actions qualité et devra être transmis à l'autorité compétente et à la HAS.

Pour Aizenay nous avons obtenu la note de 17.10/20 avec la conclusion suivante :

« L'EHPAD Charles-Marguerite est un établissement qui propose de l'hébergement permanent, temporaire, un UPAD et un accueil de jour. Une résidence autonomie, construite en 2021 est attenante et reliée à celle-ci par 2 couloirs. Cette diversité de l'offre rend très fluide le parcours de



de vie de la personne accompagnée. L'architecture atypique de l'EHPAD est composée de 6 hameaux regroupant environ 18 résidents chacun. Les organisations de travail construites autour de cette spécificité permettent une ambiance conviviale et des prises en soins personnalisées par des équipes de 6 professionnels par hameau »... « Un management positif de l'équipe d'encadrement stimule la confiance réciproque avec les équipes. La professionnalisation des équipes (binôme AS/Agent de soin) est une préoccupation importante pour la direction et primordiale pour

l'amélioration des prises en soins au sein de chaque hameau. La bienveillance et le respect de la personne accompagnée sont au cœur des réflexions et des actions de l'ensemble des parties prenantes de l'EHPAD Charles Marguerite. »

III-Projets de l'année à venir- Frais de séjour 2024

Axe résidents / familles :

a) Une continuité des temps forts en animation

- La galette des Rois le **samedi 27 Janvier 2024**
- Le Carnaval le **mardi 12 Mars 2024**
- La soirée mogettes **mi-mars**
- Repas des familles du **09 au 12 Avril 2024**
- Rencontre Alliance Mormaison le **mardi 11 juin 2024**
- Election Miss Mamie du Ruleau 2024 (au printemps)
- Fête de la musique **25 juin 2024**
- Repas des bénévoles le **mercredi 3 Juillet 2024**
- Fin septembre (Grande sortie à définir)
- Le loto à la salle des 4 Rondes le **dimanche 27 Octobre 2024**
- La soirée mogettes **mi-novembre**
- Le marché de Noël le **samedi 30 Novembre 2024**
- L'arbre de Noël le **mercredi 4 Décembre 2024**
- Le repas de Noel le **mardi 17 Décembre 2024.**

De même , nous avons déposé à nouveau des dossiers dans le cadre de la conférence des financeurs de manière à renouveler pour 2024 les ateliers appréciés des résidents. Les partenariats avec les associations sont également reconduits que soit avec le Conseil des Sages, l'association Mots dits Mots ou l'association Clown et Vie.



b) Création d'un nouveau site Internet

Le site internet va être relooké pour être plus lisible. Vous y trouverez de nombreuses informations, notamment, le programme des activités, le séquoia, les menus ainsi que des informations relatives à la Vie de la maison.

c) Des élections des membres du Conseil de Vie Social pour 3 ans

En décembre 2023, les nouveaux membres du Conseil de vie sociale se sont retrouvés pour une première réunion. Le conseil de vie sociale a pour mission de donner son avis et faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement, son organisation intérieure, la vie quotidienne, ses activités, l'animation, l'ensemble des projets de travaux et d'équipement, la nature et le prix des services rendus, son entretien, la fermeture, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture.

Elus pour 3 ans, le Conseil de Vie Sociale est composé de 4 collèges, un collège résidents, un collège familles, un collège salarié et un collège administrateur ; un représentant du CCAS de la mairie et également invité.



MR REMAUD - Mme JACQUEMINET - Mme BOURON - Mme GUILLET -
Mme Bernard - Mme NICOLAIZEAU sont absents de la photo Madame
Jegoux et Madame Couton ainsi que Mr Gabillaud

d) L'accueil de jour, complément du maintien à domicile



L'accueil de jour est labellisé par l'ARS pour accueillir 6 personnes. Désormais, ouvert le lundi, le mardi et le jeudi de 10h00 à 17h00, nous prévoyons une ouverture sur les autres jours de la semaine en fonction des besoins des personnes accompagnées.

e) Mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue suite évaluation externe

La maison de retraite est engagée dans la démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans la continuité des rencontres organisées dans le cadre de la cellule des Evènements indésirables, nous allons mettre en œuvre des actions d'amélioration en prenant en compte les conclusions de l'évaluation externe

f) Recours à EOPS et à la télémedecine



L'EHPAD d'Aizenay travaille en étroite collaboration avec EOPS (Equipe d'Optimisation du Parcours de Soins) basée au CHD. L'objectif est d'avoir recours à des spécialistes gériatres et d'éviter le plus possible le recours à des hospitalisations d'urgences en programmant quand cela est possible des hospitalisations de jour ; la demande s'effectue via le médecin traitant du résident.

De même, nous travaillons avec le CHLVO de Challans pour redévelopper la télémedecine, notamment avec des spécialistes tels que la gériatrie, la dermatologie

g) Rappel de quelques consignes en cas de visite d'un résident (prévenir)

Bien évidemment vous êtes le bienvenus pour rendre visite à votre proche quel que soit le moment de la journée même si les après-midi sont à privilégier.

Si vous souhaitez accompagner votre parent à l'extérieur de l'établissement, il est important de bien penser à prévenir les équipes afin que nous n'ayons pas à nous inquiéter de son absence.



V- Divers - Temps d'échange avec les FAMILLES
Diaporama des temps forts de l'année- CONCLUSION



2024



JANVIER

LU	MA	ME	JEU	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4

FEVRIER

LU	MA	ME	JEU	VE	SA	DI
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	1	2	3

MARS

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
26	27	28	29	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

MAI

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

JUIN

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4

AOUT

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

SEPTEMBRE

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1	2	3	4	5	6

OCTOBRE

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3

NOVEMBRE

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	1

DECEMBRE

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

